



sentinelle

© COGESAF CHÉE

DES LACS

Table des matières

Le réseau Sentinelle des lacs

Rôle de la Sentinelle des lacs

Observations

Coup d'œil rapide

Cyanobactéries

Pollen et spores

Euglènes

Diatomées

Didymo

Périphyton

Algues filamenteuses

Plantes aquatiques indigènes

Plantes aquatiques exotiques envahissantes

Plantes terrestres exotiques envahissantes

Espèces animales exotiques envahissantes



Conseil de gouvernance de l'eau
des bassins versants de la rivière Saint-François

5182 boul. Bourque
Sherbrooke (Qc)
J1N 1H4

819-864-1033

sentinelle@cogesaf.qc.ca

Sources :

<https://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/ais-eae/index-fra.html>

https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/guide-identif.pdf

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/paee/>

<http://www.invasivespecies.com/fr/envahisseurs>
<https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/envahissantes>

Le réseau Sentinelle des lacs

Le réseau Sentinelle des lacs a été mis sur pied afin d'avoir une meilleure représentation de la présence d'algues bleu-vert dans les lacs et des rivières de la zone de gestion intégrée de l'eau Saint-François. S'ajoute à cela, la détection de la présence d'espèces exotiques envahissantes dans les plans d'eau.

L'objectif de la mise en place de ce réseau est d'avoir une sentinelle des lacs pour chacun des plans d'eau du bassin versant.

Une meilleure connaissance de l'état des lacs permet aux acteurs concernés d'investir temps et énergie dans la lutte aux cyanobactéries et aux espèces exotiques envahissantes.

Rôles du COGESAF

Le COGESAF assure la coordination du programme en recrutant les Sentinelles des lacs, en assurant leur formation et en effectuant le suivi au courant de la saison estivale.

L'équipe est également disponible pour répondre aux questionnements des Sentinelles des lacs en lien avec des observations qu'elles ont effectuées.

Rôles de la Sentinelle des lacs

La Sentinelle des lacs est un observateur volontaire qui a pour rôle de signaler les observations des fleurs d'eau de cyanobactéries et autres phénomènes à l'équipe du COGESAF. Elle agit comme personne-ressource pour le plan d'eau.

La Sentinelle des lacs s'engage à effectuer une inspection visuelle régulière du plan d'eau. Il est aussi possible pour la Sentinelle de s'entourer d'une équipe d'observateurs. La Sentinelle des lacs doit communiquer ses observations et celles de ses collaborateurs, le cas échéant, au COGESAF et aux autorités.

Marche à suivre

1. Prendre connaissance des documents d'identification
2. Effectuer des sorties sur le plan d'eau le plus souvent possible
 - a. Noter les observations (exemple p. 5)
 - b. Prendre des photos de la fleur d'eau et de l'étendue

Note : Moment préférentiel pour les sorties : journées chaudes et calmes, matin.

3. Recueillir les informations d'autres observateurs, le cas échéant
4. Signaler les observations au COGESAF et aux autorités

Note : Lorsqu'une fleur d'eau est observée, il peut être pertinent de retourner à cet emplacement les jours subséquents, car les fleurs d'eau peuvent parfois rester plusieurs jours lorsque les conditions sont favorables.

Scannez le code QR à l'aide de votre cellulaire ou tablette pour remplir le formulaire de signalement en ligne.



Observations

Date/ Heure	Catégorie/ Espèces	Couleur	Étendue (m ²)	Localisation	Description

Survол des espèces Cyanobactéries

Catégorie A



Photo : MELCC

Catégorie 2A



Photo : COGESAF

Catégorie 2B



Photo : COGESAF

Autres phénomènes

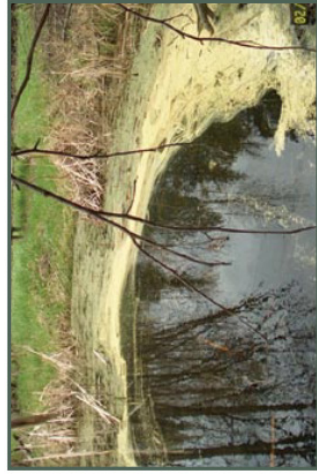


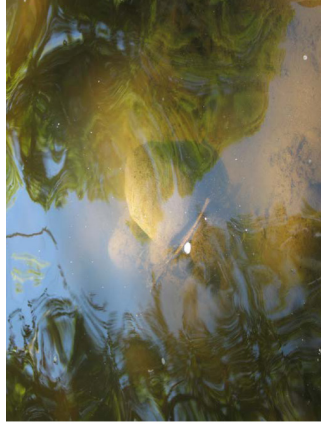
Photo : Pierre J. H. Richard, udelM

Pollen et spores



Photo : Sylvie Blais, MDDEP

Euglènes



Source : Marine Gervier (MDDELCC)

Diatomées



Photo : CBVRM

Didymo



Photo : Sylvie Blais, MDDEP

Périphyton

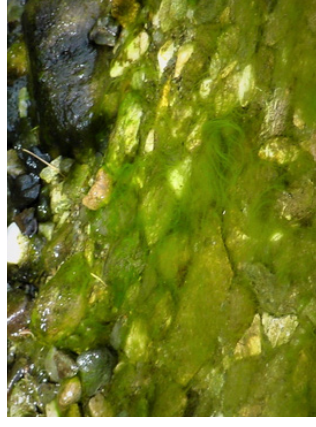


Photo : RAPPEL

Algues
filamenteuses

Plantes aquatiques exotiques envahissantes



Myriophylle
à épi

Photo : SAMBBA



Châtaigne
d'eau

Photo : COGESAF



Jacinthe
d'eau

Photo : Ted D. Center, USDA
Agricultural Research



Renouée
du Japon

Photo : Allison Kirkpatrick

Espèces animales aquatiques exotiques envahissantes



Moule zébrée

Photo : Camille Gosselin-Bouchard



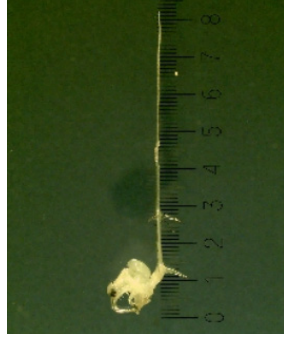
Vivipare
chinoise

Photo : Robert T. Dillon, Jr.,
College of Charleston



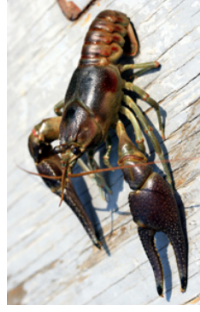
Vivipare
géorgienne

Photo : Bernard Sielman



Cladocère
épineux

Photo : Huguette Mossé, MFFP



Écrevisse à
tâche rouge

Photo : Doug Watkinson, MPO
Ontario

Cyanobactéries

Microorganismes qui possèdent des caractéristiques des bactéries (absence de noyau dans leur cellule, structure cellulaire simple) et des algues (chlorophylle dans la cellule permettant la photosynthèse, vie dans la colonne d'eau). Elles se retrouvent naturellement dans le milieu aquatique, en faible quantité. Comme les algues, elles se nourrissent de nutriments, comme le phosphore.

Fleur d'eau: Densité importante de cyanobactéries, visible à l'œil nu. La prolifération excessive de ces organismes est principalement causée par un apport important en phosphore et parfois d'azote.

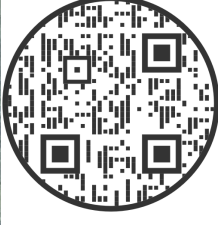
Écume: Fleur d'eau de cyanobactéries qui se retrouvent seulement en surface. Avec le vent, elle est souvent entassée près du rivage et sur les berges.

Fleurs d'eau de cyanobactéries à dominance de pigments rouges

Principalement observées lors du dégel printanier, parfois même sous la glace. Elles peuvent ressembler à une masse étendue et diffuse dans la glace, à des particules très fines dans l'eau ou encore à des eaux colorées ou ramagées.



On les retrouve principalement dans les milieux peu profonds ou dans la couche intermédiaire de la colonne d'eau d'un lac assez profond.

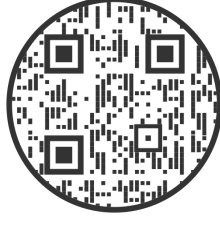


Cyanobactéries

Les fleurs d'eau sont vertes ou turquoise. Elles sont généralement regroupées en trois catégories :

- Catégorie A : faible densité de particules réparties dans la colonne d'eau. Elle peut prendre l'apparence d'une eau trouble, on peut y observer des particules flottantes et parfois des agrégats.
- Catégorie 2A: Densité moyenne ou élevée de particules dans la colonne d'eau. La fleur d'eau peut comporter des agrégats et ressembler à une soupe au brocoli, de la peinture ou une purée de pois.
- Catégorie 2B : Densité très élevée de particules en surface qui forment une écume, parfois entassée sur le rivage.

Certaines fleurs d'eau s'étendent sur tout un plan d'eau et d'autres n'affectent qu'un secteur précis.



Catégorie A



Photo : COGESAF

Catégorie 2A



Photo : COGESAF

Catégorie 2B



Photo : COGESAF

Cyanobactéries



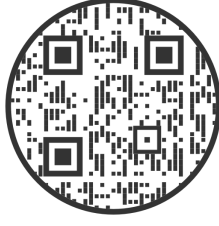
On les retrouve principalement dans les milieux où l'eau est très calme, voire stagnante. Certaines fleurs d'eau occupent uniquement la surface de l'eau alors que d'autres se trouvent aussi ou exclusivement dans la colonne d'eau.



Les fleurs d'eau de cyanobactéries peuvent parfois être présentes lors du dégel printanier. Or, elles sont davantage présentes en été jusqu'à tard en automne.



Danger pour la santé possible, car les cyanobactéries peuvent produire des cyanotoxines. Ces dernières ne sont pas visibles et certaines peuvent persister pendant des semaines dans le milieu, même après la disparition de la fleur d'eau, surtout lorsque celle-ci était sous la forme d'une écume.



Certains usages sont à éviter dans ces zones :

- La pratique d'activités comme la baignade, le ski nautique, la planche à voile, la plongée, le kayak, etc.
- Les activités avec un risque de chavirement où un contact direct avec les eaux est possible
- Consommation excessive de poisson provenant du plan d'eau. Il est important de ne pas consommer les viscères et de rincer la chair avec de l'eau non contaminée avant la préparation et consommation.
- Contact ou consommation de l'eau par l'humain et les animaux domestiques

Pollen et spores

Accumulation de fines particules flottantes jaunâtres d'apparence poudreuse. Le pollen est la semence mâle produite par les fleurs des végétaux comme les herbacées, les arbustes et les arbres, alors que les spores sont présents chez les fougères. Les grains de pollen et les spores sont enduits d'une substance hydrofuge (huile, cire) ce qui leur permet de flotter un certain moment.



Photo : Pierre J. H. Richard, UdeM



Principalement à la surface de l'eau, puis se déposent au fond des lacs et rivières. Visible dans les secteurs de faible courant, comme les abords de lacs et d'étangs ou dans les baies.



Le pollen est présent au printemps, à l'orée de la forêt ainsi qu'à l'été durant la période de fleuraison. Les spores surviennent en été et en automne.



Le contact n'occasionne aucun effet connu sur la santé.

Didymo

Algues qui forment des amas d'une couleur entre le blanc et le jaune brunâtre. Au toucher, la texture s'apparente à de la laine mouillée. Si le niveau des eaux baisse, les algues sèchent sur des roches et peuvent être confondues avec du papier hygiénique ou des rejets d'eaux usées domestiques. Les amas secs peuvent ressembler à du papier parchemin. Aucune occurrence de cette algue n'a été répertoriée dans la zone de gestion intégrée de l'eau Saint-François, mais il est important de demeurer vigilant.



Photo : Radio-Gaspésie



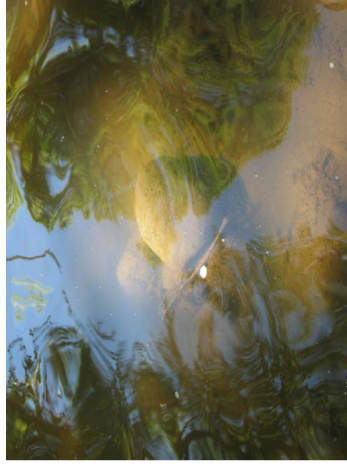
Prolifèrent généralement sur le fond des lacs, mais surtout de cours d'eau dans des zones de moins d'un mètre de profondeur. Elles se fixent aux roches et à la végétation, dans les zones de courant lent ou moyen. On les retrouve dans les plans d'eau limpides de très bonne qualité.



Aucun effet sur la santé. Cependant, dans les secteurs de grande densité de Didymo, les frustules de silice, qui forment leur « squelette extérieur », pourraient irriter les yeux des baigneurs.

Diatomées

Suspension de particules brunâtres qui donne aux eaux une apparence turbide. En quantité importante, cette algue microscopique peut dégager une odeur de « poisson ». Elles pourraient être confondues avec les eaux ayant une forte concentration naturelle de matières organiques dissoutes, ce qui leur donne une couleur jaune-brunâtre.



Source : Martine Grenier (MDELC)



Les particules sont dispersées dans la colonne d'eau. Une fleur d'eau de diatomées peut être observée dans un étang, un lac, une rivière à faible courant ou en aval de ces milieux. Elles peuvent aussi s'accumuler sur les roches.



Susceptibles de proliférer pour former une fleur d'eau surtout au printemps et à l'automne après le brassage des eaux dans des lacs assez profonds.



Aucun effet sur la santé. Toutefois, certaines fleurs d'eau mixtes incluant des diatomées peuvent contenir une densité de cyanobactéries suffisamment importante pour affecter certains usages. La présence importante de diatomées sur les roches les rend glissantes.

Euglènes

Algues vertes que l'on retrouve naturellement dans le milieu aquatique. Les fleurs d'eau peuvent se présenter sous la forme de particules en surface ou d'une « pellicule poudreuse ». Elles peuvent passer du vert au rouge en présence de lumière intense, mais sont généralement rouge sang ou rouge brique.



Photo : Simon Mitrovic, DNR



Présentes dans les milieux peu profonds et calmes comme des étangs, mais aussi dans des lacs. Elles peuvent aussi occuper une mince couche d'eau au-dessus du substrat, dans un lac profond.



Elles se développent principalement à l'été et tôt à l'automne, lorsque les conditions chimiques de l'eau sont favorables.



Aucun effet sur la santé, mais pourraient présenter un risque pour la santé si elles étaient mélangées à des cyanobactéries.

Périphyton

Algues ressemblant généralement à un amas verdâtre et visqueux ayant une apparence mousseuse. Le périphyton recouvre en partie ou en totalité des plantes aquatiques, du bois, des roches ou d'autres surfaces inertes. Lorsque le périphyton est recouvert de fines matières organiques ou de sédiments, il peut être d'une couleur brunâtre. Lorsqu'il est mort et sec, il peut avoir l'aspect du papier.

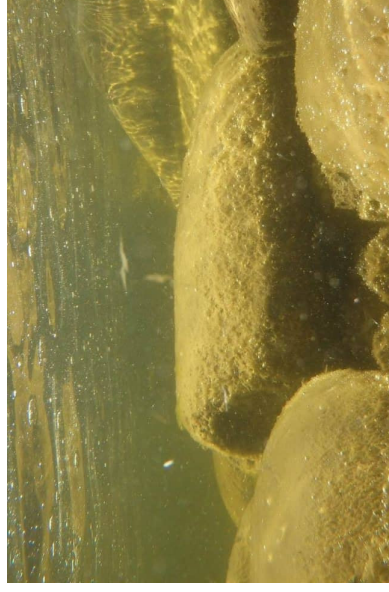


Photo : Association de la protection du lac des Iles



Peut être accroché à un substrat comme du ciment, des roches, des bouts de bois et parfois même à des portions immergées de plantes aquatiques. On le retrouve dans tous les milieux aquatiques principalement dans les secteurs où le courant est faible.



Aucun effet sur la santé, mais le périphyton est très glissant : attention de ne pas tomber!

Algues filamenteuses

Filaments minces, fragiles et verts. Certains d'entre eux ressemblent à des cheveux flottants à la surface de l'eau. D'autres, qui sont accrochés à un substrat, semblent s'étirer vers l'aval à cause du courant. La structure des algues filamenteuses permet le maintien de leur forme lorsqu'elles sont sorties de l'eau, contrairement aux cyanobactéries qui se dispersent.

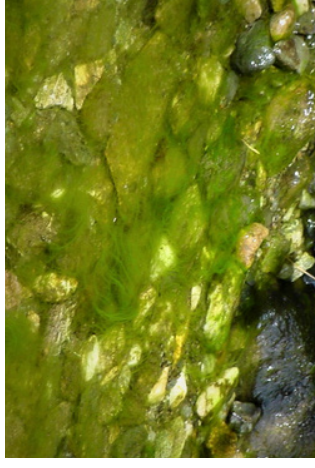


Photo : RAPPEL



Certaines algues filamenteuses flottent à la surface, d'autres sont fixées sur un substrat dur comme des roches, du ciment ou du bois submergé. Les algues filamenteuses flottantes se voient surtout dans des milieux à courant nul ou faible. Cependant, celles qui sont fixées sur un substrat croissent aussi dans des milieux à courant assez rapide.



Les filaments s'allongent au fur et à mesure que la saison estivale avance.



Aucun effet sur la santé.

Plantes aquatiques indigènes

Les plantes indigènes sont bénéfiques pour la qualité de l'eau des lacs et rivières.

Composée d'organes comme des feuilles vertes, des tiges et des racines ayant des dimensions et des formes différentes selon les espèces. Certaines espèces sont aussi constituées de thalles.

Thalles : groupe de minuscules feuilles vertes sous lequel pendent de petites racines. Les plantes aquatiques composées de thalles s'apparentent à des « particules flottantes »

Tapis flottant : Regroupement de plantes aquatiques qui flottent.

Herbier : Regroupement de plantes aquatiques

Nénuphars



Photo : Fleurs du Québec



Certaines plantes vivent en surface (flottantes). D'autres sont enracinées dans le substrat. Parmi celles-ci, certaines occupent une portion de la colonne d'eau (immergées) ou parviennent jusqu'à la surface (flottantes). Les espèces enracinées poussent surtout en zone littorale peu profonde, à courant faible ou nul. Leur croissance est dictée par la disponibilité de la lumière du soleil et des nutriments présents dans l'eau et le substrat.



Certaines algues ressemblent à des plantes aquatiques, mais elles sont dépourvues de tiges, de branches ou de feuilles, même si leur forme rappelle ces structures.

Quenouilles



Photo : Survie Boréale

Plantes aquatiques exotiques envahissantes

Végétaux introduits hors de leur aire de répartition naturelle et dont l'établissement et la propagation constituent une menace pour l'environnement, l'économie ou la société. Elles sont habituellement d'excellents compétiteurs des plantes originaires du Québec (indigènes) et contribuent donc à la perte de biodiversité des lacs.

Jacinthe d'eau - *Eichhornia crassipes*

Plante aquatique flottante non enracinée dont les feuilles sont épaisses et brillantes. Les fleurs flottantes ou émergentes sont rondes et sont disposées en rosettes. Les fleurs sont mauves et disposées en groupe de 4 à 15 sur un pétiole plus haut que les feuilles. Le centre du pétale supérieur est bleu plus foncé, fibreux et porte une tache jaune. Les racines sont foncées en forme de plumes et pendent sous les rosettes de feuilles.

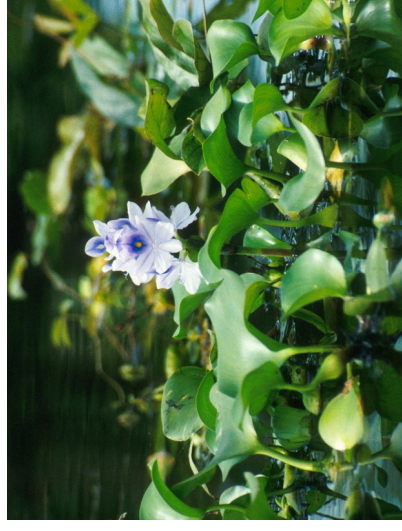


Photo : Ted D. Center, USDA Agricultural Research

Plantes aquatiques exotiques envahissantes

Châtaigne d'eau - *Trapa natans*

Plante aquatique formée de plusieurs rosettes contenant chacune plusieurs noix. Un plant peut produire jusqu'à 300 graines en un seul été, qui peuvent subsister au fond de l'eau pendant 12 ans. Ses feuilles à bord fortement dentées flottent et prennent la forme d'un éventail.

Les feuilles forment une rosette qui peut atteindre 30 cm de diamètre. Les feuilles submergées sont en forme de plume. Cette plante produit de petites fleurs blanches à 4 pétales.

Le fruit produit est dur, mesure de 3 à 4 cm de largeur et contient des épines acérées.

Aucune espèce similaire



Marcher sur une rosette peut causer des blessures dues à ses épines. Le tapis formé par cette espèce occupe tout l'espace disponible et empêche la lumière d'alimenter les espèces indigènes.

Aucune espèce similaire.



Photo : COGESAF



Photo : COGESAF

Plantes aquatiques exotiques envahissantes

Myriophylle à épi – *Myriophyllum spicatum*

Plante dont les tiges sont enracinées dans les sédiments et peuvent mesurer jusqu'à 6 m. Cette plante se ramifie près de la surface de l'eau, ce qui crée une canopée dense. Ses feuilles sont divisées et disposées sur la tige en verticilles, par groupe de quatre. Chaque feuille est composée de 12 à 24 paires de folioles. La distance moyenne entre les verticilles est de plus de 1 cm.



Il pousse dans les plans d'eau et les secteurs calmes des cours d'eau. Il croît facilement dans les plans d'eau où il y a un substrat fin et fertile, une luminosité élevée, une eau alcaline et la présence élevée de nutriments. Or, il tolère une grande variété de conditions et peut se retrouver jusqu'à des profondeurs de 10 m si l'eau est limpide.



Espèces similaires : Six espèces de myriophylles indigènes, le myriophylle aquatique (exotique), les utriculaires indigènes et les cornifles indigènes

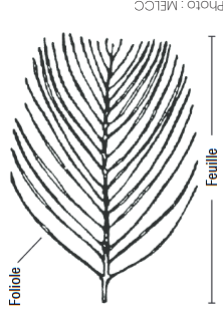


Photo : MELCO

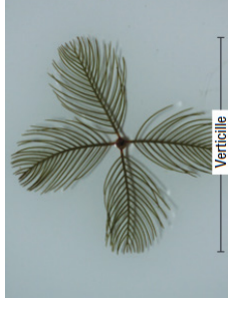


Photo : MELCO



Photo : SAMBA

Plantes aquatiques exotiques envahissantes

Renouée du Japon - *Reynoutria japonica* var. *japonica*, syn. *Fallopia japonica*

Plante vivace à tige creuse pourpre pouvant atteindre 3 m de hauteur. Les feuilles ovales ou triangulaires sont alternes et les tiges forment des zigzags caractéristiques. À la fin de l'été, elle produit des grappes de fleurs blanches. Elle est très persistante du à son système racinaire vigoureux.



On retrouve cette plante sur les rives, dans les milieux humides, fossés ou milieux ouverts perturbés.



Espèce extrêmement envahissante qui se propage très vite et peut causer des dommages aux infrastructures.

Aucune espèce semblable.



Photo : COGESAF



Photo : AFA Sommetis

Plantes terrestres exotiques envahissantes

Berce du Caucase – *Heracleum mantegazzianum*

Plante dont la sève contient des toxines activées par la lumière et qui rendent la peau très sensible au soleil (lésions apparentées à des brûlures). Elle peut atteindre 2 à 5 m, et a une tige portant des poils blancs rudes et épars en plus de taches variant du rouge framboise à violet. Ses feuilles sont divisées en 2-3 folioles profondément découpées et dentées. Sa face intérieure est lisse et peut porter quelques poils blancs épars. Cette plante produit une ombelle en forme de parapluie de 20 à 50 cm de diamètre et composée de 50 à 150 rayons. Ses fleurs sont blanches.



La plante colonise les milieux perturbés et humides, comme les fossés, les berges de cours d'eau ou les prés.



Espèces similaires : berce laineuse, berce commune (exotique) et angélique pourpre.



Photo : MELCC



Photo : COGESAF

Espèces animales exotiques envahissantes

Moule zébrée - *Dreissena polymorpha*

Il d'agit d'une espèce de bivalve d'eau douce de forme triangulaire qui repose au fond de l'eau sur son côté plat. Elle mesure entre 0,5 et 4 cm et est de couleur variable, mais généralement brun foncé avec des motifs en zigzag de couleur brun ou jaunâtre.

Elle est généralement dans les zones moins profondes, soit entre 2 et 12 m, où il y a parfois de forts courants. Elle a également la caractéristique de se fixer à différents substrats, comme des roches et sur les moules indigènes.



La moule zébrée peut dégrader des infrastructures et obstruer les canalisations. Elle cause également la diminution des populations de moules indigènes et favorise le développement de plantes aquatiques à de grandes profondeurs puisqu'elle augmente la transparence de l'eau due à son pouvoir de filtration.



Espèce similaire : moule quagga (diffère par sa forme ressemblant à deux demi-disques).

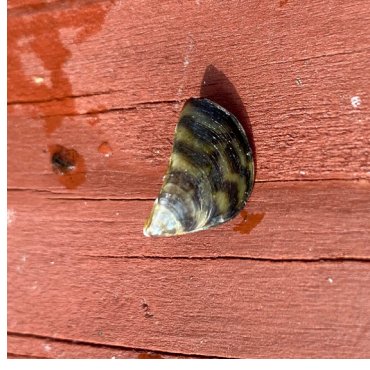


Photo : COGESAF



Photo : COGESAF

Espèces animales exotiques envahissantes

Vivipare chinoise - *Cipangopaludina/Bellamya chinensis*



Ce mollusque d'eau douce mesure entre 6,5 et 7 cm et possède une coquille sphérique épaisse. L'enroulement de la coquille fait de six à sept tours séparés par des lignes de contact entre les tours (sutures) proéminents. Sa couleur varie du vert olive au brun verdâtre ou brun rougeâtre.

Photo : Robert T. Dillon, Jr.,
College of Charleston

Vivipare géorgienne - *Viviparus cf. georgianus*



Photo : Bernard Sielman

Ce mollusque d'eau douce mesure moins de 4 cm et possède une coquille sphérique mince. L'enroulement de la coquille est vers la droite et comporte des lignes de contact entre les tours (sutures) profonds. Sa couleur varie du jaune au brun verdâtre avec des spirales plus foncées.



Elles vivent dans les différents plans d'eau et cours d'eau, dans les zones de moins de 3 m de profondeur. Elles aiment les secteurs de faible courant avec des fonds couverts de boue, de limon, de sable ou de gravier.



Les escargots sont des hôtes de cercaires (larves) responsable de la dermatite du baigneur.
Espèces semblables : plusieurs escargots indigènes.

Espèces animales exotiques envahissantes

Cladocère épineux - *Bythotrephes longimanus*

Minuscule crustacé mesurant entre 1 et 1,5 cm faisant partie du zooplancton. Il se retrouve en suspension dans l'eau et dérive avec le courant. Il a une queue parsemée d'épines sur sa longueur, ce qui facilite l'accrochage aux objets se trouvant dans l'eau et mesure plus de 50 % de sa longueur totale. Les femelles ont une poche sur leur dos renfermant les œufs.



Cette espèce préfère les grands lacs profonds avec les eaux tempérées et bien oxygénées, mais on la retrouve aussi dans des eaux plus faiblement oxygénées et riches en matières organiques. Les individus s'accrochent facilement aux lignes de pêche.



Espèce similaire : Puce d'eau en hameçon (exotique) et autres cladocères comme les daphnies (indigènes), dont la queue mesure environ 25 % de la longueur totale.

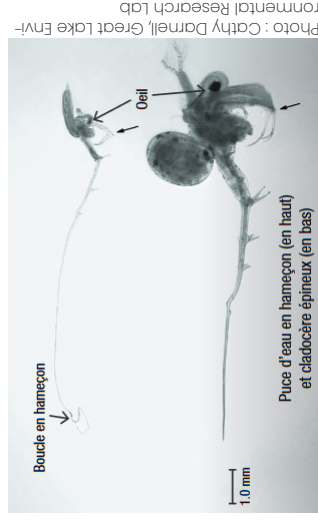


Photo : Cathy Darnell, Great Lake Environmental Research Lab

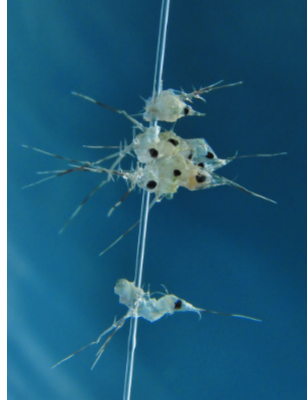


Photo : Jeff Gunderson, Minnesota Sea Grant

Espèces animales exotiques envahissantes

Carassin (poisson rouge) - *Carassius auratus*

Cette espèce mesure entre 13 cm et 50 cm. Il ne possède pas de barbillon et sa bouche est petite. La queue est fourchue et la nageoire dorsale mesure le 2/3 de la longueur du corps. En milieu naturel, sa couleur tend à être de doré à vert olive.



Il habite les étangs, les rivières et les lacs de faible courant qui ont une végétation aquatique abondante.

Il tolère bien les eaux avec beaucoup de matières en suspension (turbide) avec une faible concentration d'oxygène. Il parvient également à s'adapter aux eaux froides en se cachant dans la vase et en réduisant sa consommation d'énergie.



Espèces similaires : carpe commune et carpe koi (exotique).



Photo : Ontario's Invasive Species Awareness Program



Photo : M.E. Brown

Espèces animales exotiques envahissantes

Écrevisse à taches rouges - *Oreconectes rusticus*

Ce crustacé mesure entre 6,5 et 13 cm et possède des bandes noires au bout des pinces. Le creux des pinces fermées forme un espace ovale et il y a présence de taches de couleur rouille de chaque côté de la carapace, près de la queue. Le reste de la carapace est de couleur gris-bleu et brun verdâtre foncé.



Il a la capacité de s'adapter aux conditions de faible et fort courant, nous pouvons donc le retrouver dans presque tous les milieux hydriques. Par contre, ils préfèrent les fonds parsemés de roches, de cailloux ou d'objets qui forment des abris. Cette espèce tolère très bien les écarts de température, soit entre 0 et 39 °C.



Espèces similaires : Écrevisses à pinces bleues, à rostre caréné et écrevisse marbrée (exotique), mais ces espèces sont de plus petite taille.



Photo : USFWS



Photo : Wisconsin Department of Natural Resources

Espèces animales exotiques envahissantes

Tortues à oreilles rouges – *Trachemys scripta elegans*

La peau de la tête, du cou, ainsi que des membres est verdâtre et striée de lignes jaunes. Cette espèce possède une carapace ovale et relativement bombée, dont la partie supérieure (la dossière) est de couleur brun olive et parcourue de lignes jaunes. Le plastron (partie inférieure de la carapace) est jaune et généralement marqué de grandes taches noires sur chacune des écailles. La coloration de certains mâles adultes (et occasionnellement des femelles) devient parfois plus sombre en vieillissant, le jaune et le rouge étant remplacés par des pigments bruns et noirs. La taille des adultes varie entre 10 et 40 cm.

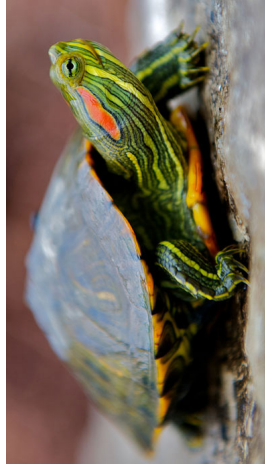


Fréquente les cours d'eau calmes et lents, les étangs, les lacs et les marais.



Proviennent souvent des aquariums de particuliers.

Espèce similaire : Tortue peinte (indigène)



TORTUE PEINTE



TORTUE À OREILLES ROUGES

Photo : Kelly Riccetti



Conseil de gouvernance de l'eau
des bassins versants de la rivière Saint-François

5182 boul. Bourque
Sherbrooke (Qc)
J1N 1H4
819-864-1033
sentinelle@cogesaf.qc.ca

